

éé

école émancipée

L'école émancipée est une tendance syndicale et pédagogique engagée dans la FSU.
Elle porte un syndicalisme de masse, de lutte, unitaire, pluraliste et démocratique.
Elle édite une revue syndicale et pédagogique.

Le 9, le 10, le 11, jusqu'au retrait !

Dans le Macron, rien n'est bon et ce ne sont pas les vœux pieux du 31 décembre qui changeront la donne. Droit dans sa tour autocratique, le président des riches nous a expliqué que son projet sur les retraites était le plus à même de lutter contre les inégalités.

Incroyable de la part d'un président qui a instauré la flat tax, qui a supprimé l'ISF et des milliers de postes de fonctionnaires, qui a démantelé l'assurance chômage, qui a fait de la précarité une politique de l'emploi...

Il est donc de notre responsabilité de poursuivre, d'amplifier ce mouvement social exceptionnel dans sa durée, son fonctionnement interprofessionnel, son dynamisme... La trêve des confiseur.es n'a pas eu lieu, des centaines d'initiatives ont eu lieu : rassemblements, manifestations de jour comme de nuit, tracts, concerts, opéras...

L'opinion, non plus, n'en démord pas : elle refuse encore et toujours le projet de démantèlement du système de retraite par répartition. Et les grosses ficelles des ministres dans les médias sur le blocage des raffineries, des dépôts de bus ne passent plus. La population est lasse de ces donneur.ses de leçons plus prompt.es à défendre Carlos Goshn que les salarié.es des secteurs public et privé.

Alors, ne faiblissons pas, poursuivons le combat jusqu'au retrait du projet. Participons massivement aux AG sectorielles ou interpro, amplifions la lutte et soyons majoritaires dans la grève et la manifestation.

Et surtout, partout où c'est possible, reconduisons le mouvement sous toutes ses formes.

Ces trois journées des 9, 10 et 11 janvier ne sont pas le chant du cygne, ce sont des étapes supplémentaires dans la mobilisation, elles en appellent d'autres. À nous d'y participer et de faire reculer le gouvernement.

baisse des pensions

inégalités femmes - hommes

la capitalisation comme seul horizon

travailleur·ses dépossédé·es

déficit artificiel!

travail à perpétuité

fonds de pension en embuscade

fiscalisation de la sécu

paupérisation

pillage organisé

individualisation

Saccage des retraites

9 JANVIER

et après...

Grève interpro



Vers un régime universel des luttes

Le gouvernement tente de décrocher les secteurs les plus mobilisés en adaptant l'application de sa contre-réforme. Il s'autorise toutes les entorses à ses prétendues intentions d'universalité : complémentaires maintenues et âge légal de départ à la retraite à 60 ans dans le secteur aérien, "clause du grand-père" à l'Opéra de Paris, départ à la retraite anticipé pour les policier-es, les pompier-es, les douanier-es, bascule dans le nouveau système retardée pour les cheminot-es né-es après 1980 voire après 1985, maintien du congé de fin d'activité des routier-es pour un départ à la retraite à 57 ans, maintien d'un départ à 55 ans pour les marins-pêcheurs/pêcheuses, départ à 60 ans pour certain-es hospitalier-es...

A ce stade une seule conclusion s'impose : la lutte paye !

D'ailleurs ces exceptions ne font pas illusion et déjà les salarié-es de l'Opéra les ont refusées, les policier-es jalourent les avantages des militaires, les salarié-es du transport aérien sont appelés-es à la grève par deux de leurs syndicats à partir du 3 janvier et les professions libérales entament une "grève glissante".

L'École Émancipée appelle les collègues à se remobiliser aussi dès la rentrée pour enfoncer le clou :

- retrait du projet de retraites par points
- augmentation des salaires et obligation d'égalité de carrières et de salaires pour les femmes et les hommes
- augmentation des montants des retraites et des pensions
- financement des retraites par la seule cotisation (suppression des CSG et CRDS)
- augmentation des cotisations patronales et suppression de toutes les exonérations
- diminution et partage du temps de travail
- âge légal de départ à la retraite à 60 ans maximum
- taux plein à 37,5 annuités
- retraite calculée sur les 75% des 6 meilleurs mois de salaire pour toutes et tous



Et puisque l'occasion d'y réfléchir nous est offerte, explorons d'autres pistes pour améliorer encore le système actuel :

- nationalisation de toutes les retraites complémentaires (Agirc, Arrco, assurances privées)
- minimum de retraite égal au SMIC quelle que soit la durée de cotisation (y compris pour les carrières hachées)
- contrôle des caisses de sécurité sociale et de retraites par les seul-es salarié-es
- taux de remplacement à 100% puisqu'il n'est aucunement justifié que les retraité-es voient leur niveau de vie réduit

Les personnels de l'éducation aussi

Près d'un million d'enseignant-es sont sur le point d'être laminé-es par la future réforme des retraites. Notre pension devrait être réduite au salaire que nous avons au tout début de notre carrière... Pour les PE et certifié-es, titulaires dans le public, la pension sera située quelque part entre l'échelon 1 et l'échelon 2 de la classe normale. Loin du salaire correspondant à la retraite actuelle de 75% du dernier traitement des six derniers mois, à l'échelon 9 ou 10 de classe normale.

	Projet Retraite par points		Calcul actuel avec le code des pensions		
	Pension mensuelle brute	Taux de remplacement du dernier salaire avec 10 % de primes sur toute la carrière	Pension mensuelle brute	Taux de remplacement du dernier salaire avec 10 % de primes sur toute la carrière	Taux de liquidation classique
43 ans de carrière	1932,64 €	45,67 %	2 885,42 €	68,18 %	75,00 %

Dit autrement, dans la meilleure des configurations possibles : un-e PE ou certifié-e ayant fait sa carrière complète à l'Éducation Nationale en tant que titulaire, partant à l'échelon 7 de la hors-classe (échelon maximal), ayant bénéficié de 10% de primes et ayant tenu 43 ans après 4 ou 5 ans d'études post-BAC au moins + un concours (c'est-à-dire partant au minimum à 65 ans) partira à la retraite avec son salaire de débutant, soit 1,27 fois le SMIC.

Mais miracle ! Nous devrions être REVALORISÉ-ES... avec des primes et la redéfinition des métiers... amortissant, dans une proportion inacceptable, qui plus est, les pertes liées à la réforme. Un rapide calcul montre qu'il faudrait être PP et faire 9h sup' dans le secondaire toute sa carrière pour obtenir les mêmes pensions qu'aujourd'hui ; dans le premier degré il faudrait une augmentation de 1600 € nets mensuels... Qui peut y croire ?

Les objectifs sont clairs : nous faire travailler davantage, avec de nouvelles missions, individualiser carrières et rémunérations. En toile de fond, la fin du statut de fonctionnaire se confirme avec les décrets d'application de la loi Dussopt parus dans le premier Journal Officiel de la décennie, en pleine mobilisation interprofessionnelle contre la réforme des retraites !

Les jours qui viennent sont déterminants et c'est pourquoi nous serons en grève et en manif le jeudi 9 janvier.

**Toutes et tous en grève et dans l'action les 9,10, 11 janvier
pour faire reculer le gouvernement
et imposer d'autres choix**